



Acte mal adressé

Par alchemist1510

Bonjour,

j'ai le soucis suivant: Un cabinet d'huissier m'embête avec des passages et envoies de lettres et actes pour une procédure judiciaire qui me ne concerne pas mais bien une autre personne qui habite la même rue et qui porte un nom de famille similaire au mien. Par contre, je ne la connais pas mais j'ai fait bien une recherche sur Google. Apparemment, il s'agit d'une confusion car le créancier a fourni une adresse erronée à l'huissier et depuis j'ai même reçu un acte de justice pour cette personne par la poste (après l'avis de passage). J'ai ouvert la lettre par erreur.

Ensuite, j'ai essayé de contacter ce cabinet deux fois par mail et aussi par téléphone mais ils font les morts et ne répondent pas. Et franchement, ça commence à m'énerver de les courir après pour une affaire qui ne me concerne pas.

Vous me conseillez de faire quoi? Renvoyez l'acte par la poste? Contactez le créancier car l'huissier est ignorant?...

Merci d'avance pour votre aide!

Par TUT03

Bonjour

vous n'ouvrez pas les courriers et les redéposez à la Poste avec la mention NPAI

Par alchemist1510

C'est ce que j'ai fait quand la première lettre recommandée est arrivée...
Ils s'en foutent et corrigent pas l'erreur.

Par yapasdequoi

Bonjour,

N'ouvrez pas les courriers, vous les renvoyez en NPAI.

Vous pouvez écrire en RAR à l'huissier pour l'informer de cette erreur.

Pour communiquer une information importante et en garder une trace, vos mails et appels téléphoniques ne servent à rien en effet.